



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 septembre 2021

Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique  
Comité du développement du secteur privé,  
de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure,  
de l'industrie et de la technologie**

Deuxième réunion

Addis-Abeba (en ligne), 8 et 9 mars 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Examen et adoption de l'ordre du jour  
et du programme de travail\***

### Ordre du jour provisoire annoté

#### 1. Ouverture de la réunion

La deuxième réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie se tiendra en ligne les 8 et 9 mars 2023 et sera ouverte à 12 heures, heure d'Afrique de l'Est (UTC +3). Elle débutera par les déclarations du Président du Bureau sortant, des représentants du secrétariat (Commission économique pour l'Afrique) et du représentant du gouvernement du pays hôte. Le Président du Bureau sortant assumera la présidence jusqu'à l'élection du Bureau entrant.

#### 2. Élection du Bureau

À la suite de consultations entre les États membres par l'intermédiaire des doyens des cinq régions, les États membres éliront le Bureau entrant, qui, en collaboration avec le secrétariat, sera responsable des délibérations de la réunion. Comme le veut la tradition, le Bureau sera composé de cinq membres : un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Après l'élection du nouveau Bureau, le nouveau Président dirigera les travaux jusqu'à la fin de la réunion. Un tableau indiquant les anciens membres du Bureau est joint en annexe au présent ordre du jour annoté.

##### Documentation

Aucun document n'est requis.

#### 3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour et le programme de travail.

---

\* E/ECA/CPRTIIT/2/1.



### **Documentation**

Ordre du jour provisoire (E/ECA/CPRTIIT/2/1)

Ordre du jour provisoire annoté (E/ECA/CPRTIIT/2/2)

Programme de travail provisoire (E/ECA/CPRTIIT/2/3)

## **4. Présentation des rapports par le secrétariat**

Le secrétariat présentera des rapports d'activité sur les travaux entrepris au cours des deux dernières années dans les domaines du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure et de la technologie. Les présentations seront suivies d'un débat général, qui débouchera sur des recommandations à l'intention des États membres.

### **a) Perspectives concernant l'énergie et les infrastructures durables en Afrique dans la période post-COVID-19**

#### **Documentation**

Ce rapport mettra l'accent sur les initiatives et les efforts novateurs visant à soutenir l'intégration régionale dans les infrastructures et l'énergie, en particulier sur le financement privé des infrastructures et des partenariats public-privé, en vue d'un financement meilleur et inclusif. (E/ECA/xxxxxxx)

### **b) Accélérer la transformation économique de l'Afrique dans la période post-COVID-19 par des investissements productifs et la libéralisation du commerce des services dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.**

#### **Documentation**

Ce rapport décrit l'évolution de la transformation économique, des investissements productifs et du commerce dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine. (E/ECA/xxxxxxx)

### **c) Promouvoir les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation relatives aux technologies émergentes pour favoriser la croissance économique dans la période post-COVID-19.**

#### **Documentation**

Ce rapport se concentrera sur la conception de politiques en matière de science, de technologie et d'innovation permettant aux pays africains d'exploiter les technologies émergentes susceptibles de stimuler l'innovation et la compétitivité. Il fournira aux États membres des informations sur les efforts déployés pour faire progresser l'élaboration des politiques dans ce domaine et pour exploiter le potentiel des technologies émergentes afin d'orienter le développement de leurs pays sur une trajectoire durable. (E/ECA/xxxxxxx)

## **5. Présentation sur le thème de la réunion, « Le développement économique de l'Afrique dans la période post-COVID-19 : le rôle de l'intégration régionale, des infrastructures et de la technologie »**

Le secrétariat présentera un document de réflexion sur le thème de la réunion, qui porte sur le rôle de l'intégration régionale, des infrastructures et de la technologie dans le développement économique de l'Afrique.

#### **Documentation**

Document de réflexion (E/ECA/CPRTIIT/2/4)

## **6. Débat général**

Un débat général sur le thème sera mené par des panélistes des communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique, de la Banque africaine de développement et de la Banque africaine d'import-export.

## **7. Examen des plans-programmes 2020 et 2021 relatifs au développement du secteur privé, à l'intégration régionale, au commerce, aux infrastructures et à la technologie, ainsi que des priorités du plan-programme 2022**

Le secrétariat donnera un aperçu des plans-programmes de la Commission économique pour l'Afrique pour 2020 et 2021, couvrant les aspects relatifs aux travaux de la Division du développement du secteur privé et du financement, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles. La présentation sera suivie d'une discussion sur l'exécution de ces plans-programmes et les réalisations obtenues, ainsi que sur les priorités définies dans le plan-programme 2022.

### **Documentation**

Aucun document n'est requis.

## **8. Examen et adoption du rapport de la réunion**

Le Comité souhaitera peut-être examiner et adopter le rapport de la deuxième réunion, qui résumera les vues exprimées au cours de ses délibérations. Il pourrait aussi souhaiter appuyer les recommandations ressortant des débats.

## **9. Clôture de la réunion**

Un représentant des États membres lira une déclaration en guise de remerciement. La déclaration sera suivie d'un discours de clôture par le Président, qui soulignera les principaux résultats de la réunion.

## Annexe

### Composition du Bureau du Comité de la coopération et de l'intégration régionales (1999-2017)\*\*

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
1999	Malawi (Afrique australe)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	République centrafricaine (Afrique centrale)	Tunisie (Afrique du Nord)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2002	Sénégal (Afrique de l'Ouest)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Kenya (Afrique de l'Est)	Malawi (Afrique australe)	Maroc (Afrique du Nord)
2003	Algérie (Afrique du Nord)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Cameroun (Afrique centrale)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
2005	Ouganda (Afrique de l'Est)	Maroc (Afrique du Nord)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Cameroun (Afrique centrale)
2007	Soudan (Afrique du Nord)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Tchad (Afrique centrale)	Malawi (Afrique australe)
2009	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Ghana (Afrique de l'Ouest)	Gabon (Afrique centrale)	Égypte (Afrique du Nord)
2011	Cameroun (Afrique centrale)	Gambie (Afrique de l'Ouest)	Tunisie (Afrique du Nord)	Eswatini (Afrique australe)	Érythrée (Afrique de l'Est)
2013	Bénin (Afrique de l'Ouest)	Algérie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)	Ouganda (Afrique de l'Est)	Gabon (Afrique centrale)
2015	Soudan (Afrique du Nord)	Namibie (Afrique australe)	Kenya (Afrique de l'Est)	Congo (Afrique centrale)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)
2017	Afrique du Sud (Afrique australe)	Ouganda (Afrique de l'Est)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Mali (Afrique de l'Ouest)	Égypte (Afrique du Nord)

\*\* Les attributions de l'ancien Comité de la coopération et de l'intégration régionales ont été transférées au Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie, qui a été créé en application de la résolution 966(LII) de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (voir E/ECA/CM/52/2, annexe II).

**Membres du Bureau du Comité du développement  
du secteur privé, de l'intégration régionale, du  
commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la  
technologie depuis 2019**

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
2019	Djibouti (Afrique de l'Est)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Libye (Afrique du Nord)	Zambie (Afrique australe)